

SÉCURISER LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE : CONCLUSION, RÉMUNÉRATION, DURÉE, RUPTURES, AIDES FINANCIÈRES...

Toutes les subtilités juridiques du contrat d'apprentissage sont décryptées : conclusion, conditions d'exécution, rémunération, rupture et financement... Cette formation opérationnelle permet non seulement de renseigner en toute sécurité le formulaire Cerfa mais aussi de répondre aux principales questions juridiques posées sur ce contrat en alternance, notamment par les entreprises, les cabinets comptables, les CFA, les Opco...

OBJECTIFS DE FORMATION

- > Savoir renseigner le formulaire Cerfa en appliquant les règles liées à la conclusion et aux modifications du contrat d'apprentissage
- > Fixer le bon niveau de rémunération de l'apprenti et solliciter les aides financières
- > Anticiper les aléas liés à l'exécution du contrat d'apprentissage et gérer en toute sécurité la rupture anticipée

PROGRAMME

MAÎTRISER LES CONDITIONS LIÉES À LA CONCLUSION DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- > Conditions tenant à l'apprenti : âge, non-ressortissants de l'UE, situation de handicap, sportif de haut niveau...
- > Conditions tenant à l'employeur : privé ou public, entreprise de travail temporaire, employeur saisonnier...
- > Conditions relatives à la nature du contrat : CDI, CDD, cas de suspension d'un CDI pour conclure un contrat d'apprentissage
- > Conditions liées à la formation, objet du contrat : certification préparée, principe de l'alternance, désignation du maître d'apprentissage...

SAVOIR DÉTERMINER ET AJUSTER LA DURÉE DU CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- > Date de conclusion, date de début d'exécution, date d'effet d'un avenant : les distinctions à faire
- > Durée du contrat et durée du cycle de formation : les différents scénarii de modification (avenants et codifications)
- > Cas de suspension du contrat d'apprentissage : zoom sur la mobilité européenne ou internationale
- > Cas de succession de contrats d'apprentissage : les points de vigilance

FIXER LE BON NIVEAU DE RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI

- > Règle de progression de la rémunération : âge/année d'exécution
- > Barème réglementaire et *minima* conventionnel : illustration
- > Accessoires au salaire : avantages en nature, primes et indemnités...
- > Apprentissage familial avec un mineur
- > Aides et incitations financières pour l'entreprise et pour l'apprenti

RESPECTER LES OBLIGATIONS LIÉES AU STATUT DE L'APPRENTI

- > Visite d'information et de prévention : formalités et délais à respecter
- > Zoom sur la réglementation applicable aux salariés mineurs : durée du travail, travaux dangereux...
- > Rupture anticipée du contrat d'apprentissage : règle des quarante-cinq jours, motifs de rupture, cas particuliers (exclusion de l'apprenti par le CFA, décès de l'employeur...)

JOUR 1	INTERSESSION	JOUR 2	INTERSESSION
 3h 14h-17h	 1h	 3h 14h-17h	 2h
JOUR 3	INTERSESSION		
 3h 14h-17h	 2h		

14H



14 heures sur 3 jours



1 445 € HT (TVA 20 %) 1 734 € TTC
Alternance entre séquences collectives en visioconférence (3 x 3h) et travaux d'application en asynchrone (5h)



De 3 à 12 personnes maximum



Classe virtuelle



Travaux individuels ou en sous-groupes (asynchrone)
Prévoir dans votre emploi du temps, un créneau entre les classes virtuelles pour réaliser les travaux qui seront demandés
Ils font partie intégrante de votre parcours d'apprentissage



2022

10 AU 12 MAI

PUBLIC

Toute personne amenée à renseigner et à gérer un contrat d'apprentissage ou à accompagner l'employeur dans cette tâche (cabinet comptable, CFA, chambre consulaire, Opco...)

PRÉREQUIS

Aucun. Il est conseillé de connaître les fondamentaux du secteur de la formation ou d'avoir suivi la formation « Se repérer dans la formation professionnelle »

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- > Exposés suivis de questions-réponses
- > Travaux d'application individuels ou en sous-groupes : quiz, exercices à partir de fiches techniques, vidéos...
- > Accès en ligne aux ressources pédagogiques et documentaires

MOYENS TECHNIQUES

Les séquences en visioconférence sont organisées via l'application Zoom. Une assistance technique est assurée par Centre Inffo

INTERVENANT

Un juriste-consultant, expert en droit et politiques de formation à Centre Inffo

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en place d'un dispositif d'évaluation complet : recueil des attentes et besoins à l'inscription, test de positionnement, évaluation des acquis, recueil des appréciations

MODALITÉ DE SANCTION

Remise d'une attestation de fin de formation

